



FÉDÉRATION  
HISTOIRE  
QUÉBEC

Montréal, le 21 juillet 2013

Monsieur le Ministre Maka Kotto  
Ministère de la Culture et des Communications  
225, Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 5G5

**Objet: Domaine des Pères Sainte-Croix, Municipalité de Lac-Simon**

Monsieur le Ministre Maka Kotto,

Nous désirons par la présente appuyer les démarches des organismes et individus de l'Outaouais qui demandent une réévaluation du dossier du domaine des Pères Sainte-Croix, sur les rives du lac Simon, suite à un refus de classement de ce site et des immeubles de grande valeur architecturale et historique qui s'y trouvent.

La Fédération Histoire Québec (FHQ), fondée en 1965 regroupe aujourd'hui près de 250 sociétés membres à travers le Québec, œuvrant dans les domaines de l'histoire, du patrimoine, de la généalogie, de la muséologie, de l'ethnologie et autres champs connexes à l'histoire. C'est le plus important regroupement d'organismes du genre au Québec, dont on estime qu'il réunit quelque 40 000 membres individuels.

Depuis 1999, le Comité du patrimoine de la FHQ a adopté une démarche visant à mieux identifier, à protéger et à faire connaître le patrimoine local, régional et national québécois qui est significatif, qu'il soit ancien ou d'un passé récent et s'avère essentiel à la compréhension de notre évolution collective.

Le domaine d'été des Pères Sainte-Croix est un exemple extraordinaire de ce type d'établissement. Ce site et ses bâtiments sont représentatifs d'un mode de vie particulier en voie de disparition, soit celui des grandes communautés religieuses. Le domaine présente un paysage de grand intérêt et un milieu naturel très riche. Les bâtiments possèdent une grande originalité, une intégrité architecturale et un excellent état de conversation. Réalisation d'architectes reconnus pour des œuvres majeures de la Communauté des Pères Sainte-Croix, dont l'Oratoire Saint-Joseph, leur valeur architecturale et historique est indéniable.

.../2

Selon nous, tant la qualité naturelle du site que l'architecture unique des deux bâtiments et le caractère rustique de la chapelle sont tous ces éléments militent en faveur du classement du domaine. Il possède à notre avis une valeur nationale et il importe d'en préserver l'intégrité pour le bénéfice des générations présentes et futures. Le classement par l'état, tout en supportant l'implication de plusieurs intervenants du milieu qui accordent beaucoup d'importance à ce dossier garantirait la conservation de l'intégrité du domaine. Le morcellement de ce domaine par des développeurs risquerait de mener à l'abandon et à la détérioration des bâtiments qui justifieront éventuellement leur démolition. Il faut rappeler que la Conférence régionale des élus et le Ministère de la Culture et des Communications accordaient en 2011 une valeur patrimoniale supérieure à ce site et que la municipalité du Lac-Simon a créé un site du patrimoine en début d'année.

Pour toutes ces raisons, nous demandons au Ministère de la Culture et des Communications de répondre à la volonté des intervenants du milieu et de procéder au classement du Domaine des Pères Sainte-Croix incluant les deux bâtiments, le chemin de croix, les deux croix de chemin ainsi que le cimetière privé.

Recevez nos salutations et n'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus d'informations



Clément Locat, président  
Comité du patrimoine  
Fédération Histoire Québec



Richard Bégin, président  
Fédération Histoire Québec

c.c. : M. Yves Lefebvre, président du conseil du patrimoine culturel du Québec  
M<sup>me</sup> Marie France Bertrand, CLD Papineau  
M<sup>me</sup> Chantal Crête  
M. Michel Prévost  
M. Paul Malouf  
Conseil régional de la culture de l'Outaouais